

Les clubs devront indiquer à la ligue, **si oui ou non les personnes sélectionnées confirment leur participation**
avant le **10 juin 2026 à 18h00**

SABRE HOMME VETERAN - INDIVIDUEL							
NOM	Prénom	Club	V1	V2	V3	V4	inscription extranet
QUENTIN	Frédéric	ST QUENTIN		x			oui

La participation aux championnats de France est ouverte pour les tireurs (sans Quotas).

validé club

SABRE DAME VETERAN - INDIVIDUEL							
NOM	Prénom	Club	V1	V2	V3	V4	inscription extranet
BRAHIMI	Zohra	MONTDIDIER	x				oui
GOEMAERE	Mariele	HENIN BEAUM		x			oui
MAURY	Anne-Arielle	CLERMONT OIS		x			oui
MARECHAL	Aurore	CLERMONT OIS		x			oui
COLSON	Carine	CLERMONT OIS		x			oui
SCHULLER	Nadia	CLERMONT OIS		x			oui
LIHOUC	Myriam	HOUTLAND CAD			x		oui
LONCLE	Brigitte	ST QUENTIN			x		oui

La participation aux championnats de France est ouverte pour les tireuses (sans Quotas).

validé club

SABRE HOMME VETERAN ou GRAND VETERAN - EQUIPE		
CLUBS	COMPOSITION (NOM Prénom)	inscription extranet

Championnat de France par équipes hommes vétérans (V1/V2) :
Épreuve Open ouverte aux Équipes de club ou EIC

Critérium national par équipes hommes grands vétérans (V3/V4):

Épreuve ouverte, la composition des équipes est libre, en privilégiant dans un premier temps les équipes de clubs, puis les équipes régionales, puis les équipes constituées au sein de la même zone, et enfin les équipes libres.

La composition des équipes, **libres uniquement**, doit être envoyée à l'adresse competition@ffescrime.fr avant la clôture des inscriptions, soit 10 jours avant le début de la compétition pour faciliter le travail des organisateurs et de la F. Néanmoins, des équipes pourront être constituées jusqu'à la veille de l'épreuve.

SABRE DAME VETERAN ou GRAND VETERAN - EQUIPE		
CLUBS	COMPOSITION (NOM Prénom)	inscription extranet
CLERMONT OIS	MAURY Anne-Arielle (V2)	oui
	MARECHAL Aurore (V2)	
	COLSON Carine (V2)	
	SCHULLER Nadia (V2)	

Critérium national par équipes dames vétérans (V1/V2) et grands vétérans (V3/V4):

Épreuve ouverte, la composition des équipes est libre, en privilégiant dans un premier temps les équipes de clubs, puis les équipes régionales, puis les équipes constituées au sein de la même zone, et enfin les équipes libres.

La composition des équipes, **libres uniquement**, doit être envoyée à l'adresse competition@ffescrime.fr avant la clôture des inscriptions, soit 10 jours avant le début de la compétition pour faciliter le travail des organisateurs et de la F. Néanmoins, des équipes pourront être constituées jusqu'à la veille de l'épreuve.